

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 072168

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

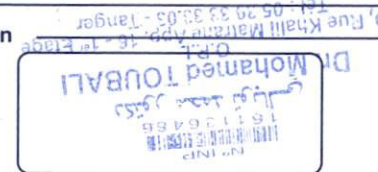
☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01981 Société : 119979
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : FARHATE Youssef
Date de naissance : 27 10 1950
Adresse : 19, rue Bancelme AB. bay Tanger
Tél. : 0524071869 Total des frais engagés : 599,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17.05.2022
Nom et prénom du malade : FARHATE Houda Age : 01/03/2000
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant
Nature de la maladie : 06to - Rhumal
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Signature de l'adhérent(e) : Le : 17.05.2022

[illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	17.05.22	155.800

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
BIODIAGNOSTIC MEDICAL 89, Bd. Moussa Ben Nouf, 93972 Tél.: 05 39 93 24 69 - Fax: 05 39 93 97 72	18.05.22	8100	144,-

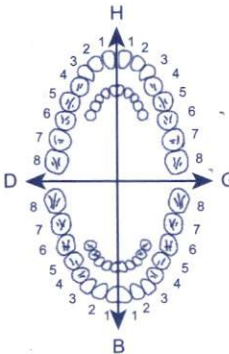
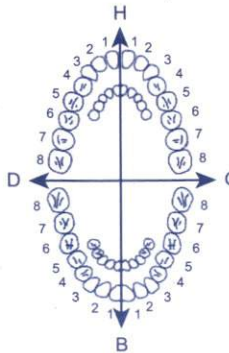
[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				Coefficient DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <th colspan="2">G</th> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> </tbody> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	G		00000000	00000000	35533411	11433553	B		Coefficient DES TRAVAUX
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	G																	
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
			DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Diplômé de la faculté de médecine
de Strasbourg (France)

**Spécialiste en Oto - Rhino - Laryngologie
et Chirurgie de la face et cou**

Ancien interne du chu de strasbourg

Ancien Assistant Spécialiste

Chef de clinique des hopitaux de FRANCE

Membre permanent de la Société

Française d'ORL et chirurgie

Cervico-faciale

Cabinet ORL
Dr. Mohammed TOUBALI

Tanger, le :

خريج كلية الطب با ستراسبورغ (فرنسا)

اختصاصي في أمراض وجراحة

الأذن، الأنف، الحنجرة

جراحة الوجه والعنق

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

عضو دائم بجمعية أمراض وجراحة

الأذن - الأنف - الحنجرة - الوجه

والعنق بفرنسا

17 MAR 2002

67,00

PARHASE Houla

67,00

67,00 x 2 Flufen 500

21-80 2 - 2



107

21-80

21/80 Polydens

2 fl -

31

108



Dr. Mohamed TOUBALI
O.R.L.
Rue Khalil Matrane App. 16 - 1^{er} Etage
Tél.: 05 39 32 33 03 - Tanger

ICE : 001751752000090

INPE161136486

Diplômé de la faculté de médecine
de Strasbourg (France)

**Spécialiste en Oto - Rhino - Laryngologie
et Chirurgie de la face et cou**

Ancien interne du chu de strasbourg

Ancien Assistant Spécialiste

Chef de clinique des hopitaux de FRANCE

Membre permanent de la Société

Française d'ORL et chirurgie

Cervico-faciale

Cabinet ORL
Dr. Mohammed TOUBALI

Tanger, le : 27 MAI 2007

خريج كلية الطب با ستراسبورغ (فرنسا)

اختصاصي في أمراض و جراحة

الأذن، الأنف، الحنجرة

جراحة الوجه و العنق

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

عضو دائم بجمعية أمراض و جراحة

الأذن - الأنف - الحنجرة - الوجه

و العنق بفرنسا

FARMASE Hndi

NFS
Pyrenees a Jean

مختبر التحليلات الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
BIODIAGNOSTICA
89, Bd. Moussa Ben Noussair - Tanger
Tél.: 05 39 93 29 69 - Fax: 05 39 93 97 2

Dr. Mohamed TOUBALI
O.R.L.
9, Rue Khalil MATRANE App. 16 - 1^{er} Etage
Tél.: 05 39 33 33 03 - Tanger

BIODIAGNOSTICA
89, bd Moussa Ben Noussair
Tel, 039-93-29-69

TVA N°954100 PATENTE N° 50432914 RC N° 6820 CNSS N° 1064568

IF N°81457870 ICE N°001620299000091 INP N°163001852

Tanger le 18 mai 2022

Mademoiselle FARAHATE HOUDA

FACTURE N°	2233
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	Total : B 100
Glycémie (à jeûn) -----	B	20	

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	144,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Quarante Quatre Dirhams

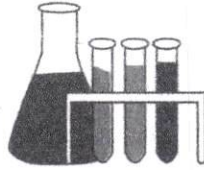
مختبر التحاليل الطبية لبيروت بياكروستيا
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
BIODIAGNOSTICA
89, Bd. Moussa Ben Noussair - Tanger
Tél.: 05 39 93 29 69 - Fax: 05 39 93 97 4

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIODIAGNOSTICA

الدكتور بنتهيلة سمير
اختصاصي في الهندسة البيولوجية
خريج جامعة هنري بوان كاري نانسي 1 - فرنسا

Docteur BENTAHILA Samir
Spécialiste Génie Biologique
Diplômé de l'Université Henri Poincaré
NANCY 1 - FRANCE

مختبر التحليلات الطبية بيودياغنونستيكا



الدكتور بنتهيلة رشيد
اختصاصي في التحليلات الطبية

خريج كلية الصيدلة ستراسبورغ فرنسا

Docteur BENTAHILA Rachid
Spécialiste des Analyses Biologiques
Diplômé d'Etat de la Faculté de
STRASBOURG - FRANCE
Hématologie - Biochimie - Parasitologie
Bactériologie - Virologie - Immunologie

Tanger le : 18/05/22

Prélèvement effectué à 08:15

Patient : Mademoiselle FARAHATE HOUDA

Docteur MOHAMMED TOUBALI

119809

119809

Date : 18/05/22

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME

NUMERATION GLOBULAIRE

Globules blancs	14 220	/mm ³	4000 - 10000
Hématies	4,37	M/mm ³	4,2 - 5,2
Hémoglobine	10,1	g/100 ml	12 - 15
Hématocrite	29,7	%	32 - 47
- V.G.M.	68	μ ³	80 - 94
- T.C.M.H.	23	pg	27 - 32
- C.C.M.H.	34	%	32 - 36

FORMULE SANGUINE

Polynucléaires Neutrophiles	70,7	%	10 054	/mm ³	2000 - 6800
Polynucléaires Eosinophiles	0,9	%	128	/mm ³	< 400
Polynucléaires Basophiles	0,3	%	43	/mm ³	< 200
Lymphocytes	20,0	%	2 844	/mm ³	1400 - 4000
Monocytes	8,1	%	1 152	/mm ³	160 - 1000

NUMERATION DES PLAQUETTES : 362 000 /mm³

150000 - 400000

OBSERVATIONS :

Anémie microcytaire hypochrome.

BIOCHIMIE

Glycémie à jeun : 0,95 g/l
Soit : 5,3 mmol/l

Normales

0,7 - 1,1
3,9 - 6,1

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIODIAGNOSTICA
Tél : 05 39 93 29 69 • Fax : 05 39 93 97 23
Imm. Venezuela 89, Bd. Moussa Ben Noussair - Tanger